

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 4 MARS 2024

Objet :

Règlements intérieurs
Des services ALSH – ALP
Et Restauration scolaire

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Julien PUJOL, Olivier MONROS, Ludivine ALBERT, Laurent FUSTER.

Procurations : M. Julien RIBES à M. René COUSIN, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL, Mme Myriam AGUILA à M. Yann RAMIREZ, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Mylène NAUDIN.

Absente : Mme Solène PELLE.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne MULLER.

Début de séance : 18h30

N° : D – 2024 – 03 – 04 – 03

Monsieur le Maire présente au conseil les deux règlements de service des ALSH Maternel et Élémentaire et des ALP-Cantine Maternel et Élémentaire qui déterminent les conditions d'inscriptions, de fonctionnement, de comportements attendus et de sanctions de ces services.

Ces règlements intérieurs seront remis aux parents ou responsables des enfants au moment de leur inscription à ces services et les modifications apportées seront portées à la connaissance des responsables des enfants actuellement inscrits.

Et demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Approuve, à l'unanimité des présents + 4 procurations, les termes des règlements intérieurs des services des ALSH et ALP-Cantine Maternels et Élémentaires,

Dit qu'ils seront applicables sans délai et autorise Monsieur le Maire à les signer.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le 4 MARS 2024

ID : 034-213401359-20240304-D2024_03_04_003-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le

Et publication ou notification

Du

Le Maire :

11 MARS 2024

4 MARS 2024



Marie-Jeanne MULLER

Jean-François GUIBBERT